
SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 05 JAN 2022

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° 22-00014 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au concours direct de **recrutement sur mesures nouvelles spéciales de deux (02) Ingénieurs de Conception en Energie, session 2021.**

Ce sont :

INGÉNIEURS DE CONCEPTION EN ENERGIE

ADMISSIBLE(S)

RANG	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	SOURWEMA DJIBRIL	1026_1576_9287_0325	B12766487	08/10/93
2°	KABORE GLADYS YABRÉ SUNITA	2610_9234_3984_8497	B13160894	11/05/92
3°	KONKOBO KONKOUBZANGA CILVIN	2610_6907_0364_7109	B14222838	23/05/91
4°	TOMBA IBRAHIM	2610_9712_5603_6105	B4906627	02/05/96
5°	CONGO ADAMA FAYÇAL WENDYAM A.	2610_2907_1830_1469	B6613984	22/04/88
6°	DABIRE NIYORI	2610_6039_2317_1925	B9214138	23/11/93

Arrêté la présente liste à 6 admissible(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles sont invités à déposer leurs dossiers physiques conformément au communiqué d'ouverture du concours au plus tard dix (10) jours ouvrables après la publication du résultat d'admissibilité à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de la Transition Energétique, des Mines et des carrières.

Pour le Ministre et par délégation,
le Secrétaire Général

 
Souleymane LENGANE
Chevalier de l'Ordre de l'Etalon